Zimbra **leturcq@univ-tours.fr**

Re: Mon texte en latin

De : [illegible] ven., 13 mai 2016 11:25

Objet : Re: Mon texte en latin
À : Samuel Leturcq <samuel.leturcq@univ-tours.fr>

Merci beaucoup. non je n'ai pas le texte en entier, on le cherchera dans le cadre d'un fouille (il s'agit pour l'instant du diag). Je te tiens au courant.

INRAP - UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires

INRAP - Centre archéologique de Tours
148 avenue Maginot
37100 Tours

Le 13 mai 2016 à 11:23, Samuel Leturcq <samuel.leturcq@univ-tours.fr> a écrit :

Salut,

Voici la traduction et l'interprétation que je propose (à discuter) :

"Dans le bourg de Rouvres, je ne possède rien, sinon la quête d'un marc d'argent et une levée une fois dans l'année, comme D. Ebbo l'a eue jadis"

Il s'agirait ici de redevances qui sont dues chaque année par les habitants du bourg, d'une part une "quaesta" qui doit faire au total l'équivalent de la valeur d'un marc d'argent, d'autre part une redevance appelée "procuratio" (= fourniture) exigible une seule fois dans l'année. C'est très vague, on ne sait pas ce qui est demandé au juste comme "fourniture" (ce peut être une réquisition de nourriture, ou alors de bras...), ni la valeur ni le terme de versement.

Le fait que le lieu soit qualifié de "burgus" tend à penser qu'il s'agit d'un lieu bénéficiant déjà d'une franchise à la création ; les franchises accordées 50 ans plus tard seraient donc des libéralités supplémentaires.

Si tu as le texte en entier ce serait mieux.

Amitiés

Samuel

De: '
À: "Samuel Leturcq" <samuel.leturcq@univ-tours.fr>
Cc: "
Envoyé: Vendredi 13 Mai 2016 10:51:16
Objet: Mon texte en latin

Bonjour Samuel,

comme je te le disais, j'ai un texte en latin du 13e s. que je dois soumettre à la traduction de quelqu'un, le voici :

In burgo de Robore nihil habeo [Andreas Calviniaco, dominus Castri Rodulfi], *nisi quaestam unius marcae argenti et unam procurationem semel in anno sicut D. Ebbo quondam habuit*, 5 avril 1202 (Migne, Patrologie Latine, vol. 214, col. 1048) ;

Je travail sur le village de Rouvres les Bois dans l'Indre, un village documenté par les textes mais très peu étudié jusqu'alors, Françoise (en copie de ce mail) est à peu près la première à s'y être penchée, malheureusement avec une seule journée aux archives, c'est donc une exploration plus qu'une étude.

Le site est intéressant à plus d'un titre : on a pour l'instant du mal à faire la part entre un prieuré et la paroisse, le site est qualifié de bourg dans ce texte puis bénéficie d'une franchise 50 plus trad, il est ceint de fossés à la même période. Bref c'est encore emmêlé mais on avance !

merci !

INRAP - UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires

INRAP - Centre archéologique de Tours
148 avenue Maginot
37100 Tours